

MAÎTRES-NAGEURS/NAGEUSES

CONTRAT SAISONNIER **Temps complet (35h hebdomadaires)**



La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 57 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Pour la saison estivale du Domaine du Lac de Champos, espace de loisirs, ARCHE AGGLO recrute des maîtres-nageurs/nageuses.

MISSIONS :

- Assurer la surveillance de la baignade d'un plan d'eau de 4 hectares
- Veiller au respect du règlement intérieur dans l'eau et au bord de l'eau (sachant que le domaine sera doté d'agents de sécurité)
- Effectuer de la prévention et informer les usagers
- Pratiquer les premiers soins et les premiers gestes de secours
- Procéder à l'analyse des eaux des toboggans aquatiques
- Être garant de l'entretien et du bon fonctionnement du poste de secours

PROFIL ATTENDU :

- BNSSA exigé
- BEESAN souhaité
- Être à jour du CAEPMNS et du recyclage en secourisme (PSE1)
- Expérience professionnelle significative souhaitée sur le même type de poste
- Permis B et véhicule ou moyen de locomotion obligatoire pour se rendre sur le domaine
- Un bon niveau d'anglais serait apprécié

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Un CDD à temps complet du 1^{er} juillet au 3 septembre inclus (paiement en fin de mois)
- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des animateurs territoriaux négociable selon expérience soit environ 2119€ à 2303€ brut mensuels (environ 13.97 € à 15.19€ taux horaire brut)
- Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur

Temps de travail :

Horaires variables (entre 10h et 19h voire dès 9h les week end et jours fériés)

CDD à temps complet (35 h) du 1^{er} juillet au 3 septembre inclus : Travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont 2 jours de repos hebdomadaires

Lieu de travail : Domaine du Lac de Champos à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26260)

Postes à pourvoir le : **1^{er} Juillet 2023**

Date limite de candidature le : **17 Juin 2023**

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : rh@arceagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602
07300 MAUVES